

Elections des mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 février 2024

- Pour le personnel administratif, infirmier et paramédical de l'Hôpital Erasme à l'Assemblée plénière de l'Université (pas de candidatures en décembre 2023)
- Pour la Commission du personnel C5 de l'Université (quorum non atteint en décembre 2023)

CALENDRIER ELECTORAL

mardi 30 janvier	Ouverture de la période de dépôt des candidatures Date limite de publication des listes électorales provisoires Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires
vendredi 2 février	Date limite de dépôt des candidatures (16h30)
lundi 5 février	Publication des candidatures déposées Ouverture de la période de recours contre les candidatures
jeudi 8 février	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (16h30)
vendredi 9 février	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (16h30)
mercredi 14 février	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes électorales et les candidatures
jeudi 15 février	Date limite de publication des listes électorales définitives et des candidatures définitives
jeudi 15 février	Envoi des convocations électorales
mardi 20 février	Premier jour de scrutin
mercredi 21 février	Deuxième jour de scrutin
jeudi 22 février	Troisième jour de scrutin L'application de vote en ligne sera accessible sans interruption durant ces trois jours
vendredi 23 février	Commission électorale : proclamation des résultats Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
mardi 27 février	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement (16h30)
jeudi 29 février	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels

Les **listes électorales provisoires** sont consultables sur l'intranet à l'adresse <https://ulb.be/elections> et au Service du greffe à partir du mardi 30 janvier 2024. Les recours contre les listes provisoires des électeurs sont à introduire entre le mardi 30 janvier et le vendredi 9 février 2024 (16h30).

Les **listes électorales définitives** sont consultables sur l'intranet à l'adresse <https://ulb.be/elections> et au Service du greffe à partir du jeudi 15 février 2024.

Les **formulaires de candidature** sont disponibles sur la page <https://www.ulb.be/elections>. Les **candidatures** doivent être introduites entre le mardi 30 janvier et le vendredi 2 février 2024 (16h30).

Les **recours** contre les listes électorales provisoires, les candidatures déposées ou les opérations électorales doivent être déposés au moyen du formulaire ad hoc, disponible au Service du greffe de l'Université ou sur la page <https://www.ulb.be/elections>. Le formulaire signé et scanné peut être adressé par courriel à elections@ulb.be